

Mise en place d'ateliers participatifs sur la lutte contre la précarité énergétique

Résumé : Dans le cadre de sa stratégie en faveur de la lutte contre la précarité énergétique, le Département des Pyrénées Orientales a mis en place des ateliers participatifs avec des usagers du service social et des travailleurs sociaux dans l'objectif de créer collectivement des outils de sensibilisation sur la maîtrise de l'énergie.

AUTEUR(S)

Julie Krumm

Chargée de mission Lutte contre la précarité énergétique

julie.krumm @cd66.fr

PROGRAMME

Démarrage : De novembre 2014 à avril 2015

Lieu de réalisation : Département des Pyrénées-Orientales

Budget : N/C

Origine et spécificités du financement : Département

ORGANISME(S)

Département des Pyrénées-Orientales

24, quai Sadi Carnot

66906 Perpignan

<http://www.ledepartement66.fr/>

Salariés : 2500

Bénévoles : N/C



COMITÉ DE LECTURE

Date de lecture de la fiche : mardi 10 novembre 2015

Appréciation(s) du comité : *Source d'inspiration !*

Solution(s) : *Précarité énergétique*

Opérateur(s) :

Pays : France,
Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées

Bénéficiaires : Professionnels, Population urbaine, Population rurale

Envergure du programme : Locale

Domaine(s) : Participation citoyenne, Logement, Énergie

Fiche collectée dans le cadre du programme RESOLIS « Précarité énergétique »

Copyright: Licence Creative Commons Attribution 3.0 (<http://creativecommons.org/licenses/by/3.0/>)

Pour citer un texte publié par RESOLIS : Krumm, « Mise en place d'ateliers participatifs sur la lutte contre la précarité énergétique », ***Journal RESOLIS*** (2015)

ORIGINES ET CONTEXTE DU PROGRAMME

Dans le cadre de sa stratégie en faveur de la lutte contre la précarité énergétique, le Département des Pyrénées-Orientales met en place différentes actions pour sensibiliser les ménages en difficulté, et les aider à réaliser des économies d'énergie tout en améliorant leur confort. L'une de ces actions consistant à créer des supports de sensibilisation adaptés qui répondent véritablement aux besoins des ménages vulnérables, il a été proposé de s'appuyer sur un groupe d'usagers concernés par la problématique pour aider l'institution à créer ces outils.

OBJECTIFS DU PROGRAMME

Les objectifs principaux de ce projet étaient d'une part, d'échanger avec les participants sur les outils de sensibilisation qu'il semblait intéressant de créer et de diffuser auprès des ménages en difficulté, et d'autre part, de créer collectivement, de manière simple et ludique, les outils de sensibilisation retenus. Cette action était également l'occasion de pouvoir mieux appréhender et comprendre les préoccupations des usagers sur les questions d'économies d'énergie et d'habitat, de disposer de leur expertise d'usage, et enfin, de prendre en compte leur avis et remarques sur le plan d'actions du Département.

ACTIONS MISES EN OEUVRE

Pour répondre à ces objectifs, 7 ateliers participatifs ont été mis en place à Perpignan de novembre 2014 à avril 2015.

Ces ateliers ont réuni 12 usagers suivis et recrutés par des travailleurs sociaux du Département, 5 Conseillères en économie sociale et familiale (CESF) du Département et 3 stagiaires CESF, tous volontaires.

Animés par la Mission Développement Durable (DD), ces ateliers ont été déclinés en 2 phases : une 1ère de novembre à décembre 2014 lors de laquelle un travail sur les perceptions et les représentations des habitants a été réalisé (uniquement avec les usagers), et la 2nde de janvier à avril 2015 lors de laquelle les outils de sensibilisation ont été créés (avec l'ensemble des participants : usagers, CESF et stagiaires).



RÉSULTATS ET IMPACTS, QUANTITATIFS ET QUALITATIFS, DES ACTIONS MISES EN OEUVRE

Ces ateliers ont permis d'aboutir à des propositions collectives d'outils de sensibilisation adaptés qui seront réalisés au fil du temps : 4 affiches sur les écogestes, 2 dépliants sur les travaux de rénovation énergétique et pour les enfants, un livret de sensibilisation ainsi qu'un jeu de l'oie à taille humaine destiné à des animations collectives.

Par ailleurs, au-delà du bénéfice pour la collectivité d'avoir pu capitaliser les remarques, idées et propositions des habitants sur ce sujet, les participants, usagers comme travailleurs sociaux, ont tenu à souligner tout l'intérêt de ce type de projet et ses impacts : valorisation, reprise de confiance, sentiment d'exister et d'être utile des usagers, implication dans la vie citoyenne et participation à la concrétisation d'un projet collectif, changement de vision entre usagers et travailleurs sociaux, collaboration entre différents services de l'institution, sensibilisation aux économies d'énergie dans le logement avec pour certains, la réalisation concrète de travaux de rénovation permettant d'améliorer leur situation...

ORIGINALITÉ DU PROGRAMME

Cette démarche participative est innovante puisqu'elle a permis une approche axée sur le volet social du développement durable en réunissant et confrontant usagers et travailleurs sociaux autour d'un projet de coproduction. Les travailleurs sociaux, plutôt habitués à tenir le rôle d'animateur, ont donc pu participer aux ateliers avec les usagers et travailler avec eux sur un projet commun.

Par ailleurs, l'équipe d'animation a utilisé une méthodologie de travail par groupes de pairs sur certains sujets, favorisant la réflexion en petits groupes pour ensuite aboutir à une construction partagée en échangeant en groupe complet.

PARTENARIAT(S) DÉVELOPPÉ(S) DANS LE CADRE DU PROGRAMME

Situé au croisement de l'action sociale, du logement et de la maîtrise de l'énergie, le plan d'actions en faveur de la lutte contre la précarité énergétique a été élaboré dans le cadre d'une démarche partenariale par groupe de travail, réunissant divers services de l'institution : Mission DD, Maison Sociale de Proximité, Pôles Logement, Action Sociale, Coordination des territoires, Fond Solidarité Logement, Espace Info Energie et enfin l'ADIL 66, unique partenaire extérieur. Cette action, élaborée dans ce cadre, a nécessité une collaboration étroite entre la Mission DD et les services des Solidarités.

RETOUR D'EXPÉRIENCE

Difficultés et/ou obstacles rencontrés durant la mise en oeuvre du programme :

L'équipe d'animation a parfois été confrontée à la difficulté de créer, et surtout de maintenir une dynamique de groupe en raison de la diversité des acteurs présents et de la difficulté de certains usagers dans la prise de parole en public. Cela a nécessité un rappel fréquent des règles du jeu de la part des animatrices pour que les ateliers se déroulent dans un climat apaisé et respectueux, et qu'une relation de confiance puisse s'instaurer au sein du groupe.

Par ailleurs, même si le travail par groupe de pairs a permis à chacun de s'exprimer librement, l'arrivée des professionnelles à l'issue de la 1ère phase a suscité quelques interrogations de la part de certains usagers, mais qui ont été vite dissipées grâce à un effort de communication et de pédagogie.

Solutions adoptées pour répondre aux difficultés et/ou obstacles :

Les solutions adoptées s'inspirent du travail classique d'animation : rappel régulier des règles du jeu et des objectifs poursuivis, posture claire des animatrices, travail de médiation entre participants, pédagogie et communication, ...

Améliorations futures possibles :

Cette 1ère démarche participative étant à présent terminée, il ne s'agit pas tant de l'améliorer, mais d'en tirer les enseignements pour pouvoir renouveler ce type de projet sur d'autres sujets ou d'autres territoires. Dans cette optique, une évaluation de la démarche a été réalisée, permettant de mettre en exergue les points positifs mais également les écueils à éviter.

Présentation des facteurs de réussite et conseils pour une généralisation ou transposition du programme :

- Un portage fort (hiérarchique et politique) et une collaboration nécessaire entre les services,
- Une préparation rigoureuse des ateliers et la mobilisation de compétences méthodologique et technique spécifiques (co-animation entre la Mission DD et une professionnelle de l'action sociale formant une équipe pluri-disciplinaire),
- Une présentation claire de la démarche, des objectifs poursuivis, du calendrier et du contexte dans lequel le projet s'inscrit,
- Des règles du jeu clairement énoncées dès le début et rappelées régulièrement et à chaque fois que nécessaire,
- Une équipe d'animation garante du respect des règles et d'un climat de confiance basé sur le respect et l'écoute,
- L'organisation d'ateliers conviviaux, ludiques et stimulants : apports de connaissances, jeux, échanges...
- Des méthodes d'animation variées et adaptées aux objectifs des ateliers : alternance d'ateliers individuels, en petits groupes de pairs ou mixés, et en groupe complet,
- La production de compte-rendus à l'issue de chaque atelier transmis à l'ensemble des participants pour récapituler le travail réalisé, suivre l'avancement de la démarche et s'inscrire dans une volonté de transparence optimale,
- L'envoi d'une lettre d'invitation officielle avant chaque atelier afin de continuer à mobiliser les usagers dans la durée,
- Enfin, une présentation du travail réalisé auprès de la hiérarchie et / ou des élus en charge de la thématique dans un objectif de valorisation et de communication.

POUR EN SAVOIR PLUS

- plaquette de présentation

Annexe 1 : http://www.resolis.org/upload/fiche/annexe/270_20151117_lutte_precaire_energetique_cd66.pdf